



PRÉFÈTE DE LA SAVOIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Chambéry, le 12 juin 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

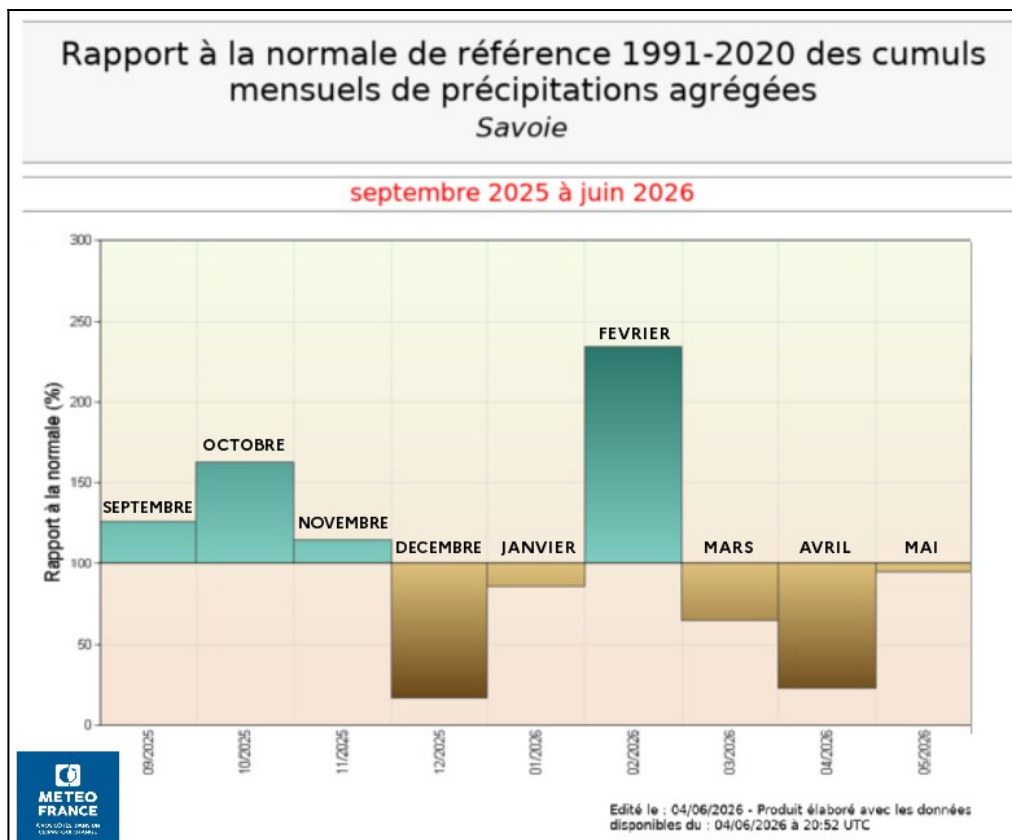
Activation de la vigilance sécheresse en Savoie

En Savoie, malgré quelques périodes fraîches et humides notables (février, 1^{re} quinzaine de mai), l'hiver et le printemps derniers ont été globalement plus chauds que la normale, comptant à différentes reprises des périodes anormalement sèches de plusieurs semaines consécutives, notamment l'épisode remarquablement précoce de canicule intervenu fin mai.

Ce contexte se traduit par des niveaux d'eau faibles, pour la saison, dans les nappes et les cours d'eau de l'Ouest du département.

À l'Est, en Maurienne, Tarentaise et dans le Beaufortain, les débits des cours d'eau sont actuellement élevés en raison de la fonte de la neige, mais les stocks restants diminuent très rapidement et sont eux aussi inférieurs aux niveaux traditionnellement constatés sur cette saison.

Dans ce contexte, la Préfète de la Savoie place le département en situation de vigilance sécheresse, afin d'assurer un suivi renforcé de la ressource en eau et d'anticiper d'éventuelles tensions cet été.



Préfecture de la Savoie

Service de la communication interministérielle
Mail : pref-presse@savoie.gouv.fr

Les débits des cours d'eau et les niveaux des nappes ont été conformes aux normales entre janvier et mars. Le mois d'avril a marqué une rupture, avec des quantités de pluie très réduites : il est tombé à peine un tiers des quantités normalement constatés pour un mois d'avril. Le début du mois du mai, très humide et frais, a permis de compenser en partie ce manque. Malheureusement, cette brève amélioration de la situation des milieux aquatiques a été suivie d'un épisode chaud et sec inédit pour la saison, qui a complètement effacé ces bénéfices. Cela a entraîné une dégradation rapide de l'état des milieux aquatiques en plaine (Avant-pays savoyard, Lac du Bourget, Combe de Savoie) et dans les pré-Alpes (Bauges, Chartreuse). Sur ces secteurs, malgré les pluies de début juin, les débits des cours d'eau et les niveaux des nappes sont aujourd'hui sous les normales pour la saison.

Dans les zones plus montagneuses à l'Est du département, la fonte des neiges de haute altitude contribue à maintenir, pour le moment, un état hydrologique satisfaisant. Toutefois, les stocks de neige restants sont faibles sur la totalité des massifs. La fonte de neige, qui fournit normalement un apport d'eau conséquent aux sources et cours d'eau de montagne pendant une bonne partie de l'été, devrait se terminer de manière prématurée cette année, surtout en cas de nouvel épisode de chaleurs. La situation en montagne reste donc à surveiller de près.

Les prévisions météorologiques annoncent le maintien d'un temps sec à court terme, ce qui pourrait accentuer la dégradation des milieux aquatiques en ce début de saison estivale.

Appel à la responsabilité de chacun

Dès lors, la Préfète de la Savoie acte le placement du département en situation de vigilance.

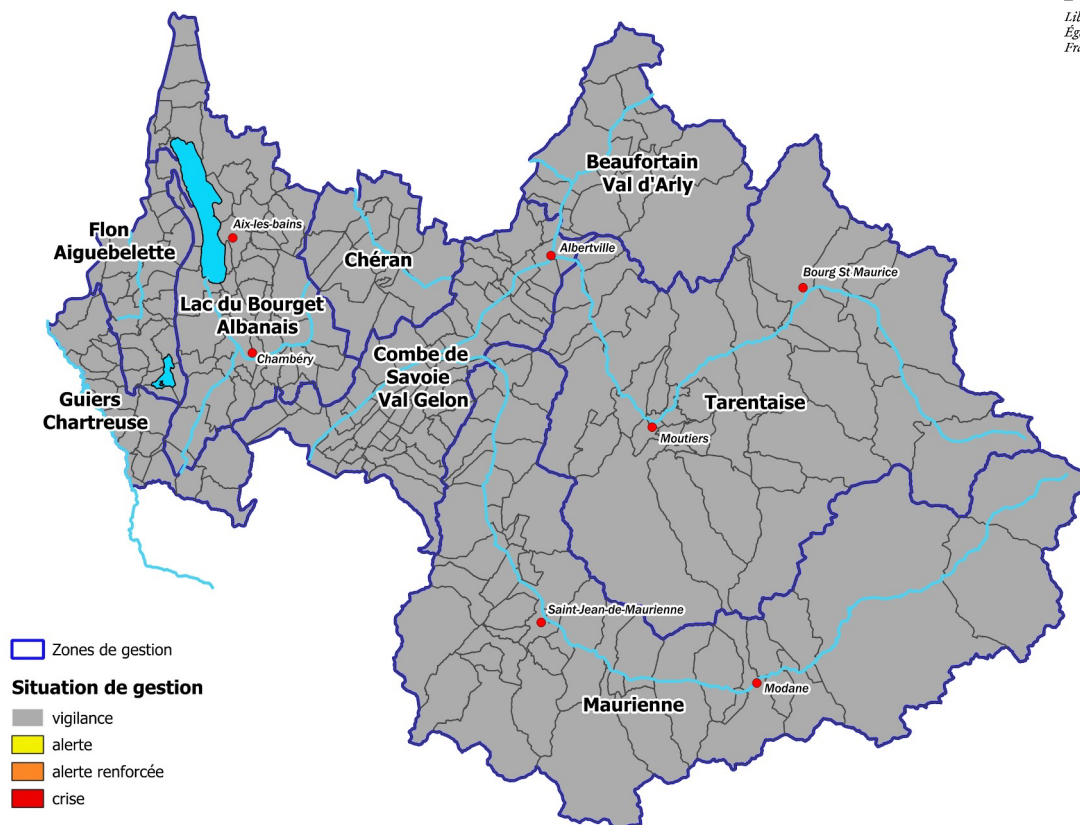
Si la situation de vigilance ne s'accompagne pas de mesures de restriction des usages de l'eau, il est demandé à tous les usagers (particuliers, usagers économiques et collectivités) d'adopter une gestion économe de l'eau afin de lutter contre la baisse des ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

À l'échelle individuelle, quelques exemples de gestes simples à adopter :

- à la maison : éviter de laisser couler l'eau, surveiller les fuites, installer des équipements économes en eau...
- à l'extérieur : limiter l'arrosage du jardin aux heures les plus chaudes, choisir des plantes résistantes à la sécheresse, penser au paillage et au récupérateur d'eau de pluie, éviter de laver sa voiture en dehors de stations équipées d'un système de recyclage...

Les acteurs économiques et les collectivités sont invités à sensibiliser leurs équipes afin d'identifier et de mettre en œuvre les actions les plus pertinentes pour économiser l'eau.

Par ailleurs, les services d'eau potable sont invités à transmettre toutes données utiles (débits de sources, niveau de nappes) afin de permettre un suivi régulier de l'état de la ressource en eau.



SEEE/EOQ/BT

Les dispositions de l'arrêté préfectoral plaçant le département de la Savoie en situation de vigilance sécheresse sont valables au plus tard jusqu'au 31/08/2026. Pour plus d'informations sur la gestion de la sécheresse en Savoie et le suivi de la situation, vous pouvez consulter :

- le site national de référence [VigiEau](#)
- le [site Internet des services de l'État en Savoie](#)